

Annexe informative

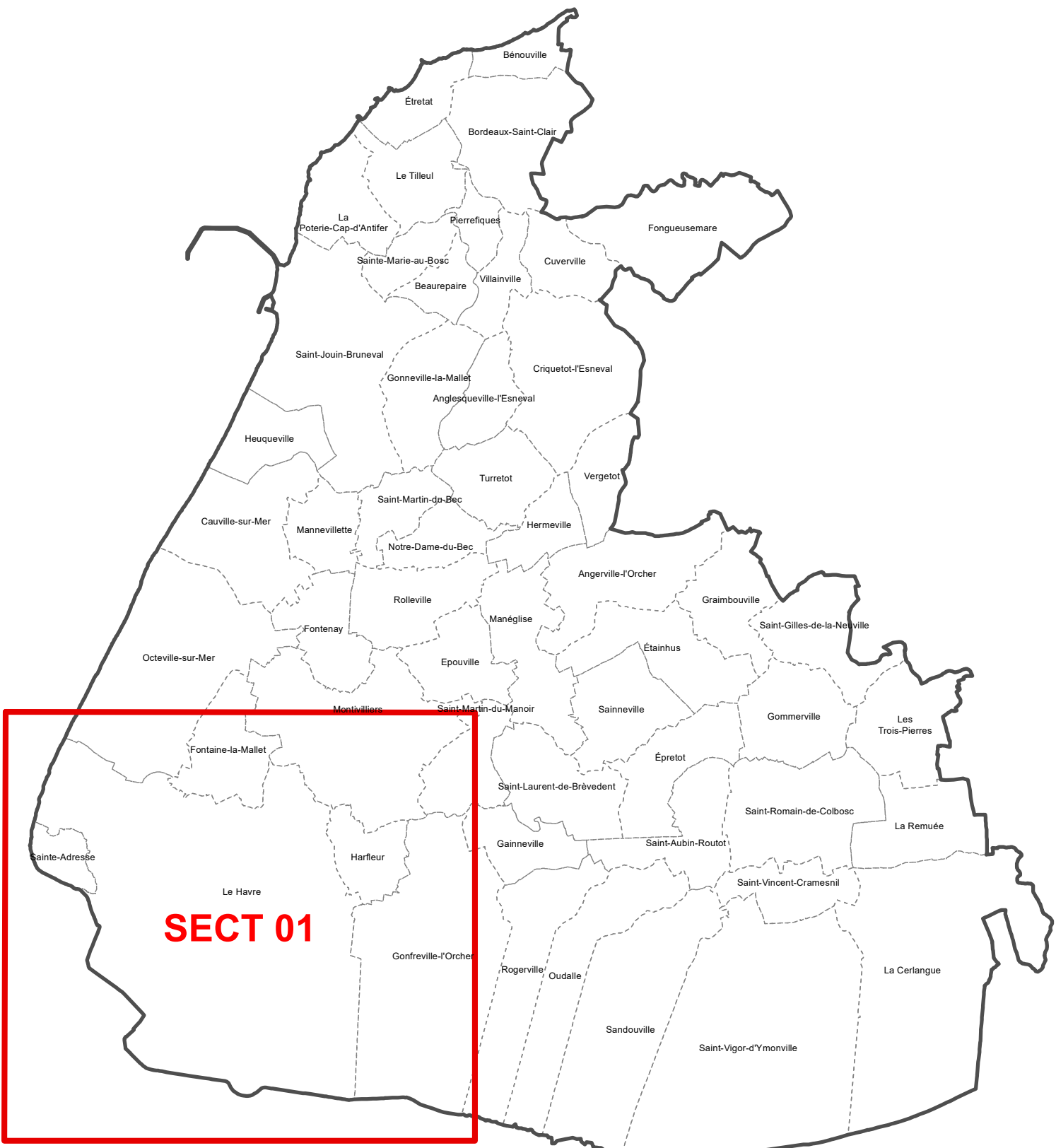
PLAN 2 - Site archéologique et zone de présomption de prescription archéologique

SECTEUR 01

PLUi



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Accueillir l'avenir, préserver l'espace



Site archéologique

- Élément ponctuel (numéroté)
- Élément surfacique

Zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA)

ZPPA - Harfleur

- Seuil à 0 m²
- Seuil à 2000 m²
- Seuil à 10 000 m²

ZPPA - Montivilliers

- Seuil à 0 m²
- Seuil à 2000 m²
- Seuil à 10 000 m²

Zoom

